

JUILLET 2026

RESEARCH PAPER

LA PARA-DIPLOMATIE DES PROVINCES CHINOISES EN AFRIQUE

REDOUAN NAJAH



Avec la capitale Pékin comme acteur principal de la politique étrangère chinoise, l'engagement de la Chine en Afrique ne peut plus être appréhendé à travers le seul prisme de l'État central. Suite aux réformes de décentralisation engagées en 1978, les gouvernements provinciaux de l'Empire du Milieu jouent un rôle de plus en plus visible et structurant, en s'affirmant en tant qu'acteurs à part entière de la coopération internationale. Ils interviennent, entre autres domaines, dans le commerce, l'investissement, les infrastructures, l'assistance technique et les partenariats institutionnels. Cette dynamique, encore largement méconnue des partenaires africains, marque une transformation profonde des relations sino-africaines et met en lumière une diplomatie territoriale de plus en plus structurée, à travers laquelle les provinces chinoises deviennent des relais essentiels de l'engagement de la Chine en Afrique.

REDOUAN NAJAH

SOMMAIRE

Résumé.....	2
Sommaire.....	3
Introduction.....	4
Chapitre 1 — Le système politique chinois : architecture du pouvoir et montée des provinces.....	5
A. Le régime Parti-État : contrôle hiérarchisé et initiative provinciale.....	5
B. Décentralisation et poids économique des provinces.....	7
Chapitre 2 — Les provinces chinoises sur la scène internationale.....	10
A. Les provinces comme acteurs de la politique étrangère chinoise.....	10
B. Modèles de spécialisation : quand les provinces deviennent des hubs.....	12
C. L'essor des provinces intérieures depuis la BRI.....	14
Chapitre 3 — L'engagement des provinces chinoises en Afrique.....	15
A. Le modèle Hunan : d'une province enclavée à un hub sino-africain.....	15
B. Le modèle Zhejiang et autres provinces actives.....	16
C. Le Maroc et les provinces chinoises : des échanges à structurer.....	18
Conclusion.....	21
Bibliographie.....	23

INTRODUCTION

Longtemps appréhendée comme une politique strictement étatique, la projection internationale de la Chine en Afrique révèle désormais une réalité multi-niveau et territorialisée. Si l'État central et le Parti demeurent les principaux architectes de la stratégie extérieure, leur action s'inscrit désormais dans un dispositif élargi où **les gouvernements provinciaux** occupent une place, à la fois comme relais d'exécution, mais aussi comme acteurs d'initiative, de spécialisation et d'innovation diplomatique.

Jusqu'au début des années 2000, l'État central constituait l'acteur quasi exclusif de l'engagement de la Chine en Afrique. En novembre 2006, le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) réunissait à Pékin les dirigeants de 48 pays africains, dans un contexte marqué par une forte accélération des échanges commerciaux. Entre 2001 et 2007, le commerce sino-africain avait déjà connu une croissance spectaculaire, passant de 10,8 milliards USD à 73,5 milliards, tandis que la part de l'Afrique dans le commerce extérieur chinois progressait de 2,12 % à 3,38 %.¹ **Ces années-là, la diplomatie était largement centralisée et pilotée depuis Pékin.**

Vingt ans, plus tard, le paysage s'est profondément transformé. Le volume du commerce sino-africain a atteint un total de 295,5 milliards USD, en 2024, avant de passer à 348 milliards, en 2025, confirmant ainsi une dynamique de croissance soutenue, malgré un déséquilibre structurel persistant : les exportations africaines restent dominées par les matières premières, tandis que les importations sont principalement composées de produits manufacturés à forte valeur ajoutée. **Au-delà des volumes, c'est surtout la nature des acteurs qui a changé.**

Le gouvernement central conserve la direction stratégique, mais délègue de plus en plus la mise en œuvre opérationnelle aux gouvernements provinciaux. Depuis les réformes de décentralisation engagées en 1978 et renforcées par l'ouverture internationale de la Chine « *going out strategy* », les provinces chinoises se sont progressivement affirmées comme des acteurs à part entière de la coopération internationale, intervenant dans le commerce, l'investissement, les infrastructures, l'assistance technique et les échanges institutionnels.

Cette évolution traduit une recomposition des modalités de projection extérieure de la Chine, dans laquelle les acteurs **infranationaux** ne se limitent plus à l'exécution des directives centrales, ils contribuent aussi à la structuration des flux économiques et diplomatiques, tout en développant des **spécialisations sectorielles** propres. Cette dynamique s'est encore renforcée avec le déploiement de l'Initiative « *Ceinture et Route* » (BRI), qui a offert aux provinces **intérieures** de nouvelles opportunités d'insertion dans les circuits économiques mondiaux. En juin 2025, la ville de **Changsha**, capitale du Hunan, province enclavée du centre de la Chine, accueillait la réunion ministérielle de suivi du sommet FOCAC 2024, illustrant de manière symbolique cette redistribution des rôles entre centre et territoires dans la diplomatie chinoise.

Dans ce contexte, les provinces chinoises contribuent au façonnement des orientations nationales, en expérimentant des modèles, développant des spécialisations sectorielles et structurant des réseaux internationaux propres. Cette dynamique, encore largement sous-estimée dans les analyses des relations sino-africaines, révèle l'émergence d'une véritable para-diplomatie chinoise, intégrée au système du Parti-État mais dotée d'une autonomie opérationnelle significative dans les domaines dits de « **basse politique** ». L'Afrique constitue un terrain privilégié de cette évolution. Des provinces côtières exportatrices

1. Chen Zhimin et Jian Junbo (2009), [Chinese Provinces as Foreign Policy Actors in Africa](#), SAIIA Occasional Paper No. 22, p. 2.

aux provinces enclavées en quête de projection internationale, l'ensemble du territoire chinois participe, à des degrés divers, à la consolidation des relations sino-africaines. Cette diversification des acteurs et des instruments transforme la nature de la coopération, en introduisant des logiques de spécialisation territoriale, de compétition **interprovinciale** et de segmentation sectorielle.

Ce Research Paper se propose d'analyser, en trois temps, cette transformation, encore moins comprise à l'extérieur de la Chine. D'abord, par un retour sur l'architecture politico-institutionnelle du système chinois et les mécanismes qui rendent possible l'action internationale des provinces (Chapitre 1). Ensuite, par un examen des logiques de spécialisation géopolitique et sectorielle des territoires chinois sur la scène internationale (Chapitre 2). Enfin, par une analyse des modalités concrètes de leur engagement en Afrique, avec une attention particulière portée aux modèles du **Hunan** et du **Zhejiang**, ainsi qu'au cas spécifique du Maroc (Chapitre 3).

CHAPITRE 1 — LE SYSTÈME POLITIQUE CHINOIS : ARCHITECTURE DU POUVOIR ET MONTÉE DES PROVINCES

Pour comprendre le rôle des provinces chinoises comme acteurs de la coopération internationale, il est indispensable de partir du paradoxe suivant : la Chine demeure un système politique fortement centralisé, et en même temps, ses gouvernements provinciaux disposent d'une marge d'initiative croissante dans les domaines économiques et, dans une certaine mesure, internationaux.²

A. Le régime Parti-État : contrôle hiérarchisé et initiative provinciale

Le système politique chinois repose sur deux ensembles institutionnels substantiellement distincts et étroitement imbriqués dans leur fonctionnement : le Parti et l'État. Si l'État administre, le Parti décide et supervise. Cette hiérarchie a été clairement réaffirmée lors du XIXe Congrès du PCC en 2017, à travers la formule devenue emblématique : « Parti, État, affaires militaires, affaires civiles, éducation — est, ouest, sud, nord, centre — le Parti dirige tout ».³ Cette prééminence du Parti structure l'ensemble de la gouvernance chinoise, **du niveau central jusqu'aux échelons locaux**.

Au sommet, les principaux ministères de l'État sont placés sous la supervision de commissions du Parti. Ainsi, la Commission centrale des affaires étrangères définit les grandes orientations diplomatiques, que le ministère des Affaires étrangères se charge d'exécuter ; la Commission nationale de sécurité coordonne les politiques de sécurité ; et la Commission militaire centrale dirige les forces armées. **Ce principe de double encadrement** se retrouve à chaque niveau administratif (province, district, etc.).⁴

2. Cette capacité ne découle pas d'une véritable décentralisation politique, mais d'un mode de gouvernance hiérarchisé dans lequel les échelons locaux sont encouragés à contribuer aux priorités nationales tout en poursuivant des objectifs territoriaux spécifiques.

3. Nathan Sperber (2019), « *L'État du Parti* », Le Grand Continent. BBC News (2011), *How China is ruled: Provinces and townships*. Voir Zhang, Feng. "The Xi Jinping Doctrine of China's International Relations." *Asia Policy*, vol. 14, no. 3, juillet 2019, p. 11.

4. Sur la structure du Parti-État et la supervision des ministères : Chatham House (2021), *Who decides China's foreign policy? Provincial-level governments*. Voir Jabin T. Jacob, (2016) *China's Provinces and Foreign Policy*, ResearchGate.

À l'échelle provinciale, chaque entité est structurée autour de deux pôles parallèles : un **comité provincial** du Parti, dirigé par un **secrétaire**, et un **gouvernement provincial**, avec un **gouverneur** à sa tête. En pratique, le secrétaire provincial du Parti constitue l'autorité politique dominante, le gouverneur assumant principalement des fonctions administratives. Cette logique de contrôle descend jusqu'aux niveaux **infra-provinciaux**, y compris les villes, les districts, les comtés et les communautés locales. Cette architecture repose sur un système combiné de lignes de commandement : **le tiao** (ligne verticale fonctionnelle), qui relie chaque département local à son équivalent central, et **le kuai** (contrôle territorial), qui organise la gestion locale⁵, assurant une continuité institutionnelle étroite entre le centre et les localités.

Plus généralement, les ministères et agences du gouvernement central, commissions et départements du Comité central du Parti communiste chinois (Organisation, Propagande, Commission de contrôle disciplinaire), sont répliqués à tous les niveaux administratifs et disposent de structures homologues au niveau provincial, désignées sous l'appellation de « départements » ou de « commissions » provinciales.⁶ Ainsi, le ministère des Affaires étrangères est relayé au niveau local par des bureaux ou départements provinciaux (*Foreign Affairs Offices*), chargés de la gestion des relations extérieures des provinces, l'accueil des délégations étrangères, la coordination des jumelages et du suivi des projets de coopération internationale.⁷ De même, les ministères du Commerce, de l'Éducation, ou encore de l'Agriculture disposent de structures provinciales. Cette logique de **duplication institutionnelle** concerne également le Parti : chaque province dispose notamment d'un Département provincial de l'organisation, d'un Département de la propagande, d'une Commission de contrôle disciplinaire, ainsi que de commissions spécialisées chargées des affaires étrangères⁸, des finances, de la sécurité nationale ou encore des affaires politiques et juridiques. La coexistence de ces structures parallèles du Parti et de l'État permet d'assurer **la transmission verticale** des orientations stratégiques du centre, tout en dotant les provinces de capacités administratives importantes dans la conduite de leurs activités internationales et en garantissant leur insertion dans la chaîne hiérarchique du Parti-État.⁹

Le contrôle des élites **provinciales** est également assuré par le système du Parti : les départements provinciaux de l'Organisation évaluent les cadres et proposent des candidats aux principaux postes locaux, tandis que le département central de l'Organisation décide des nominations, promotions et rotations de ses cadres. Ce mécanisme assure l'alignement politique des autorités locales sur les orientations du centre, tout en leur laissant une marge de gestion différenciée des territoires. L'importance accordée à l'expérience territoriale dans la sélection des élites est illustrée par le parcours de **Xi Jinping** lui-même, qui a exercé durant plus de deux décennies (1985-2002) des responsabilités locales et provinciales au **Fujian**, avant de diriger les provinces du **Zhejiang** et de **Shanghai** (2002-2007) et d'accéder aux plus hautes fonctions nationales (*Comité permanent du Bureau politique*).¹⁰ Cette trajectoire reflète le rôle des provinces comme véritables laboratoires de politiques publiques et espaces de formation, d'expérimentation et de sélection des

5. [Shui-Yan Tang](#), (2021), « *Rethinking local and regional governance in China* », ScienceDirect. [Richard Balme](#). « *La gouvernance locale au cœur des politiques de réforme en Chine. Le cas de la province du Guangdong* », OpenEdition Books.

6. Voir la structure officielle de : [Government Structure of Jiangsu Province](#) ; [Government Structure of Fujian Province](#)

7. Sur les fonctions des Foreign Affairs Offices provinciaux, voir : [Foreign Affairs Office of Xiamen](#) ; [Provincial Foreign Affairs Offices](#)

8. [Office of the Foreign Affairs Work Committee of the Shaanxi Provincial Committee of the CCP](#)

9. Pour une présentation générale du système de gouvernance parallèle Parti-État et des relations centre-localités, voir : *China's State Organizational Structure* : [Congressional-Executive Commission on China](#) & [Provincial and Local Government Hierarchy in China](#)

10. La trajectoire de **Xi Jinping** illustre l'importance de l'échelon provincial : entre 1985 et 2002, il a occupé divers postes dans le **Fujian** (maire adjoint de Xiamen (1985-1988), secrétaire du Parti de la préfecture de Ningde (1988-1990), secrétaire de Fuzhou la capitale provinciale (1990-1996), puis gouverneur du Fujian (1999-2002)).

futurs dirigeants. La promotion des responsables locaux est significativement associée à la performance économique provinciale, notamment la croissance du PIB, l'emploi, la stabilité sociale et la mise en œuvre des priorités nationales.¹¹ Cette logique incitative, souvent qualifiée de « **political tournament** » dans la littérature académique¹², explique leur implication dans la recherche de partenariats internationaux.

Dans ce cadre, la coopération avec des pays d'Afrique, comme avec d'autres partenaires du Sud global, peut constituer un levier de valorisation politique pour les élites provinciales, voire un facteur de promotion. Si le renforcement de la centralisation du processus décisionnel engagé sous Xi Jinping depuis 2012 à travers la doctrine de la « *conception au sommet* (top-level design) » a renforcé la discipline institutionnelle et réduit certaines marges de manœuvre¹³, les provinces conservent néanmoins un espace d'initiative réel dans les domaines dits de « **basse politique** » : coopération technique, commerce, agriculture ou santé. C'est dans ces secteurs que s'inscrit l'essentiel de leurs partenariats en Afrique.

B. Décentralisation et poids économique des provinces

L'année 1978 marque un tournant. Les réformes engagées par Deng Xiaoping ont conféré aux gouvernements provinciaux de larges compétences en matière d'économie, d'éducation, de science et technologie, de culture, de santé, de développement urbain et rural, de finances et de l'ordre public. La Constitution de 1982 a ensuite institutionnalisé cette évolution, transformant les provinces en véritables « *administrateurs* » de leurs territoires.¹⁴ Ce processus s'est déployé de manière progressive et différenciée, en commençant par les provinces côtières du Sud-Est avant de s'étendre à l'ensemble du pays.¹⁵ Les forces jumelles de la décentralisation et de l'internationalisation ont non seulement renforcé le poids des provinces à l'intérieur de la Chine, mais les ont transformées en acteurs sur la scène internationale.¹⁶

La Chine compte **33 entités administratives de niveau provincial**, réparties en trois grandes catégories géographiques. Les provinces **côtières** au nombre de 13, incluant les deux régions administratives spéciales (Hong Kong et Macao) et les municipalités de Tianjin et Shanghai formant la façade maritime. Six entités constituent les régions **frontalières**, de l'est à l'ouest. Les quatorze entités restantes, dont plusieurs régions autonomes, sont toutes **enclavées**. Parmi elles, cinq régions autonomes à majorité ethnique Xinjiang, Tibet, Mongolie intérieure, Guangxi et Ningxia bénéficient, selon la terminologie officielle, d'organes autonomes exerçant une forme « *d'autogouvernance sous la direction unifiée de l'État* ».¹⁷

11. Sur les critères d'évaluation des dirigeants provinciaux : [Chen Zhimin et Jian Junbo](#) (2009), op. cit., p. 5.

12. Li, Hongbin & Zhou, Li-An (2005). « *Political Turnover and Economic Performance: The Incentive Role of Personnel Control in China* ». [Journal of Public Economics](#), Vol. 89, No. 9-10

13. Jessica C. Teets (2024), « [China's Local Policymakers' Strategic Adaptation to Political Centralization](#) », FPRI, mars.

14. Constitution de la République populaire de Chine (1982, amendée 2018), notamment les articles 95-122 sur les organes locaux. Pour une analyse académique, voir « [Rethinking local and regional governance in China](#) », ScienceDirect.

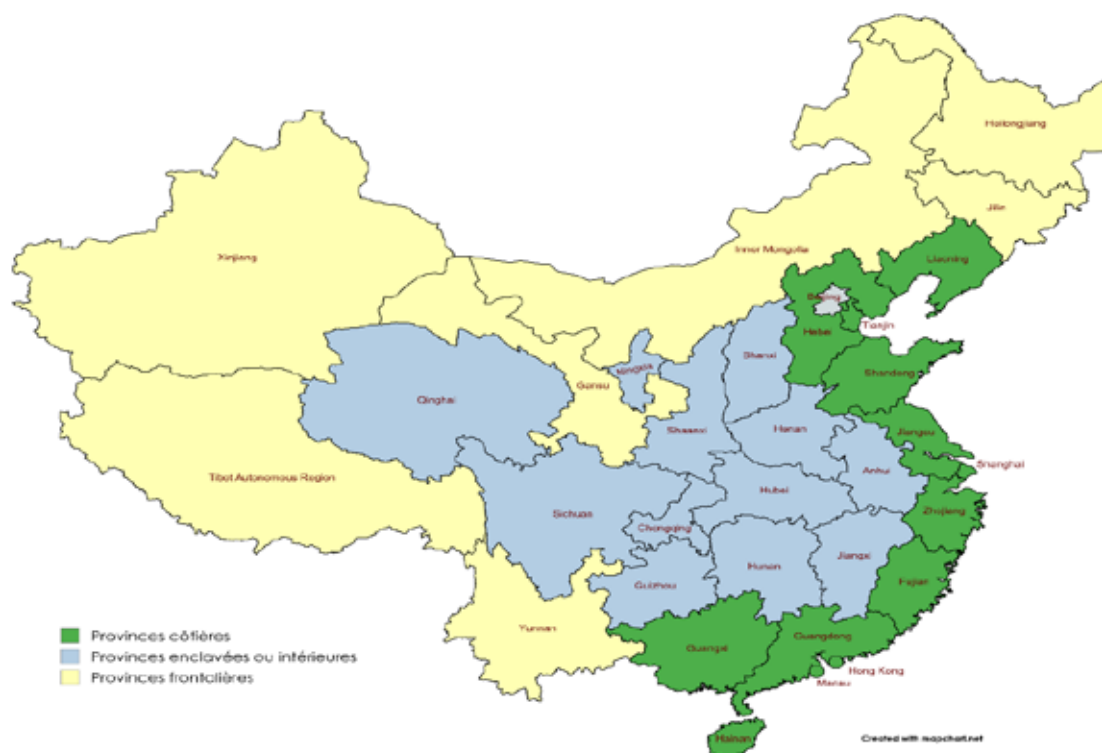
15. Sur le rôle croissant des provinces chinoises en Afrique : [Chen Zhimin et Jian Junbo](#) (2009), op. cit., p. 2. Voir [Charlotte Lenz](#) (2023), « *China's Provinces as Global Actors: Evidence from China-Africa Relations* », LSE Ideas.

16. [Chen Zhimin et Jian Junbo](#) (2009), op. cit., p. 3. Voir [Shaun Breslin](#) (2000), « *Decentralisation, Globalisation and China's Partial Re-engagement with the Global Economy* », New Political Economy, Vol. 5, No. 2.

17. Sur l'organisation territoriale de la Chine, voir [BBC News](#) (2011) et Constitution (1982, amendée 2018), articles 95-122.

Carte 1

Répartition territoriale des provinces chinoises



Source : compilation de l'auteur (créé avec mapchart.net)

Cette géographie administrative se traduit par de fortes disparités économiques et détermine en grande partie le poids économique de chaque entité. Les provinces côtières les plus avancées : Guangdong, Jiangsu, Shandong, Zhejiang, Shanghai, Fujian et Pékin concentrent environ la moitié de la richesse nationale.¹⁸ Ces mêmes provinces se procurent d'importantes recettes fiscales. À l'inverse, la majorité des provinces centrales et occidentales dépendent toujours des transferts fiscaux de l'État. Cette configuration reflète la structure duale de l'économie chinoise, où les **espaces littoraux** jouent un rôle moteur dans la croissance, l'innovation et l'ouverture internationale, tandis que l'intérieur assure des fonctions de stabilisation, de ressources et de cohésion territoriale. Ce déséquilibre est au cœur du **système de péréquation fiscale** mis en place depuis la réforme de 1994.¹⁹

18. Sur le Guangdong en tête des recettes fiscales : [Guangdong leads China in multiple economic indicators during "14th Five-Year Plan" period.](#) (2025). Voir « Guangdong tops Chinese provinces by fiscal revenue for 34th straight year in 2024 ». [Yicai Global](#) (2025).

19. François GIPOULOUX, « Les ambiguïtés de la décentralisation : les mutations de l'État local, nouvel acteur du capitalisme chinois », [JSTOR](#). Voir « La gouvernance locale au cœur des politiques de réforme en Chine : le cas du Guangdong », [OpenEdition Book](#).

Tableau 1

Architecture territoriale de la Chine

Catégorie	Nombre	Exemples	Poids économique et rôle international
Provinces et régions côtières	dont) 13 HK, Macao, (Shanghai	Guangdong, Jiangsu, Zhejiang, Fujian, Shanghai, Tianjin, Pékin	du PIB national ; % 50~ principaux contributeurs fiscaux ; moteurs de l’ouverture internationale
Régions frontalières	6	Yunnan, Guangxi, Xinjiang, Tibet, Mongolie intérieure, Heilongjiang	Interfaces géopolitiques ; ressources naturelles stratégiques ; corridors BRI
Provinces enclavées	14	Hunan, Henan, Sichuan, Hubei, Chongqing, Qinghai	Dépendantes des transferts fiscaux centraux ; acteurs émergents via la BRI

Consciente de ces déséquilibres territoriaux, Pékin a progressivement élaboré un modèle de redistribution par les infrastructures, fondé sur la planification étatique et l’intégration territoriale. Cette logique s’est matérialisée à travers plusieurs projets : Le **South-North Water Transfer Project** (2002) qui vise à corriger les déséquilibres hydriques entre le Sud et le Nord. Le **West-East Gas Pipeline Project** (2002) permet, lui, de transférer le gaz naturel des régions occidentales (Xinjiang) vers les provinces orientales, fortement industrialisées. Le **West-East Electricity Transmission Project** (2000) transfère, pour sa part, l’électricité produite dans les provinces occidentales (Sichuan, Yunnan, Guizhou) vers les pôles industriels de l’Est. Enfin, la stratégie **Eastern Data and Western Computing** (2022) réoriente les capacités de calcul et de stockage des données des zones orientales vers des hubs situés dans des provinces de l’Ouest et du centre.²⁰

Ces quatre projets illustrent un modèle chinois fondé sur une logique commune : **la correction des asymétries territoriales** par les infrastructures dans une perspective d’intégration nationale. Ce modèle de planification territoriale intégrée constitue l’une des clés de compréhension du système provincial chinois : les provinces ne sont pas seulement des acteurs économiques autonomes, elles sont aussi des maillons d’une stratégie nationale de **rééquilibrage territorial**.

À cette logique de rééquilibrage s’ajoute un mécanisme de coopération interprovinciale. Lancé en 1996 par le Comité central du PCC, le programme d’assistance Est-Ouest (*East-West Pairing Assistance*) associe des provinces côtières développées à des provinces de l’intérieur afin de réduire les disparités régionales. Le partenariat Fujian-Ningxia en constitue l’exemple le plus emblématique. Placé sous la supervision de Xi Jinping lorsqu’il exerçait des responsabilités au Fujian, ce programme a combiné investissements, jumelages entre collectivités, faisant du canton de Minning (Ningxia) un modèle de coopération interprovinciale et de lutte contre la pauvreté.²¹

20. Projets de redistribution territoriale : [Stokols, A.](#) (2024). « How is China’s Eastern Data Western Compute developing? ” Sinocities.
21. <https://en.people.cn/n3/2026/0630/c90000-20472657.html>

Au-delà de leur poids économique, les provinces participent aussi à la définition des orientations économiques nationales. Chaque début d'année, les 33 entités tiennent leurs assemblées législatives locales les « **Deux sessions provinciales** » et publient leurs Rapports d'activité, dans lesquels elles fixent leurs objectifs annuels en cohérence avec les directives du comité provincial du Parti, tout en mettant en avant leurs priorités locales. Ces *sessions*, organisées en janvier de chaque année, précèdent les sessions nationales de mars qui se tiennent à Pékin.

L'analyse croisée de ces rapports met en évidence deux tendances majeures. D'une part, une différenciation des objectifs de croissance en 2025. Si la majorité des provinces s'alignent sur la cible nationale, certaines affichent des cibles supérieures à la moyenne nationale (**Tibet, Hainan, Chongqing**), alors que d'autres font des projections plus prudentes (**Qinghai**). D'autre part, une forte diversification des priorités régionales révélatrices des réalités locales. C'est ainsi que le Qinghai se concentre sur la protection de l'environnement ; le Fujian sur l'intégration transdétroit avec Taïwan ; les provinces industrielles du centre sur la reconversion économique.²² Agrégés, ces **signaux provinciaux** constituent des indicateurs avancés des orientations nationales ensuite consolidées par le gouvernement central lors des « **deux sessions** » de mars.

Les provinces chinoises ne sont plus de simples acteurs du développement interne ; elles sont devenues des vecteurs actifs de la projection internationale de la Chine. Le chapitre suivant analyse leurs logiques de spécialisation et leurs modalités d'engagement extérieur.

CHAPITRE 2 — LES PROVINCES CHINOISES SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Les provinces chinoises participent à la politique étrangère nationale, selon trois modalités complémentaires : elles l'exécutent comme agents du gouvernement central, la co-construisent comme partenaires de Pékin, et l'influencent de l'intérieur en initiant des pratiques que le centre formalise ensuite. Cette architecture multi-niveau se traduit par une spécialisation géographique et sectorielle fine, que ce chapitre se propose de cartographier.

A. Les provinces comme acteurs de la politique étrangère chinoise

Les provinces chinoises ne sont pas de simples exécutants de la politique étrangère nationale. Elles contribuent à son élaboration. Des études spécialisées ont identifié trois mécanismes d'influence provinciale sur la politique étrangère : le **pioneering** (une province initie et expérimente une pratique que le centre formalise ensuite) ; l'**opportunisme** (une province tire parti des orientations centrales pour promouvoir ses propres intérêts) ; et la **résistance** (freinage ou contournement des orientations centrales dans les domaines à faible sensibilité politique).²³

Ces mécanismes se reflètent à travers deux logiques complémentaires. Dans le cadre d'une première, logique, les provinces agissent comme **agents** du gouvernement central :

22. Sur les objectifs de croissance différenciés : Redouan Najah, (2025), « Décryptage des Deux sessions du Parlement chinois », Chapitre III (Rapports provinciaux), Policy Center for the New South. Voir: Osman, R., & Knight, E. (2025, February 27). "Inside China's two sessions: What provincial reports reveal". Tony Blair Institute for Global Change.

23. Sur les trois mécanismes, voir Audrye Wong (2018), « More than Peripheral: How Provinces Influence China's Foreign Policy », The China Quarterly, Vol. 235, pp. 735-757.

elles exécutent des tâches déléguées telles que les affaires consulaires locales, l'accueil des délégations étrangères ou la gestion des échanges avec des acteurs internationaux. Suivant une seconde logique, les provinces agissent comme **partenaires** ou co-acteurs de Pékin : elles ont leurs propres intérêts internationaux, notamment la promotion des exportations, l'attraction des IDE, et le renforcement de leur profil international.²⁴

Les exemples sont nombreux. La municipalité de **Shanghai** illustre parfaitement le rôle de hub para-diplomatique à travers son **agence Invest Shanghai**. Elle a développé un réseau de bureaux de représentation économique à l'étranger — notamment à Los Angeles, Osaka, Londres, Francfort, Hambourg, et Rotterdam. Elle entretient 72 partenariats de jumelage avec des villes et régions étrangères, et s'est imposée comme une plateforme à **double fonction** : porte d'entrée pour les investisseurs étrangers et base d'internationalisation pour les entreprises chinoises souhaitant se mondialiser.²⁵

La province du **Guangdong** co-pilote avec le gouvernement central le développement de la *Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao*, désormais intégrée dans la stratégie nationale. Le **Xinjiang** a servi de relais dans les premières négociations avec les républiques d'Asie centrale au lendemain de l'indépendance de 1991. Le **Yunnan** pilote, sous supervision centrale, les projets du *Greater Mekong Subregion*. **Chongqing** a été un acteur clé dans la conceptualisation du corridor ferroviaire Chine-Europe (*China Railway Express*), avant son intégration dans l'Initiative « Ceinture et Routes » comme voie principale.²⁶

À cette diplomatie subnationale s'ajoute un réseau institutionnel coordonné par la **Chinese People's Association for Friendship with Foreign Countries (CPAFFC)**, qualifiée d'« *organisation populaire* » chargée de la diplomatie *people-to-people*, elle supervise les jumelages de villes et provinces, les échanges culturels internationaux, les forums subnationaux et les relations avec les élus locaux, et milieux économiques étrangers. Elle dispose de branches dans la quasi-totalité des provinces chinoises.²⁷

La Chine entretient aujourd'hui plus de **3 054 partenariats de jumelage** avec plus de 147 pays, impliquant 31 entités provinciales chinoises, 543 villes chinoises et plus de 1 800 villes étrangères.²⁸ Initié en 1973 avec le premier jumelage international d'une ville chinoise²⁹ (**Tianjin** et Kobe du Japon), ce réseau s'est considérablement développé depuis les années 2010 dans le cadre de la BRI, transformant les collectivités locales chinoises en acteurs majeurs de la diplomatie économique, culturelle et technologique.

La Conférence internationale des villes jumelées, tenue en novembre 2024 dans le **Yunnan** (sud-ouest), a ainsi débouché sur la signature de huit nouveaux partenariats.³⁰ Plusieurs exemples illustrent la diversité de ce réseau de diplomatie territoriale chinoise : **Hebei** développe des relations de coopération scientifique avec l'Académie africaine des

24. Sur les modes agent et partenaire, voir : [Chen Zhimin et Jian Junbo](#) (2009), op. cit., pp. 7-10., et [Olga Daksueva & Joyce Juo-yu Lin](#) (2017), « *The Role of Provinces in Decision-Making Processes in China: The Case of Hainan Province* », Springer Nature.

25. Sur les bureaux d'Invest Shanghai, notamment États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Allemagne, voir : [Gouvernement de Shanghai](#). Sur les jumelages : [Gouvernement de Shanghai \(2024\)](#).

26. Sur les exemples concrets (Shanghai, Guangdong, Chongqing, Yunnan), voir [Xie, Jing. \(2025\)](#). « *How do inland provinces participate in China's international economic cooperation? A case study of Hunan's approach to Africa* ». [Asian Politics & Policy](#).

27. Fondée en 1954 à Pékin et placée sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères, l'association vise à promouvoir l'amitié entre les peuples chinois et étrangers. Sur son rôle dans la diplomatie *people-to-people* voir : [CPAFFC — site officiel](#).

28. Voir Dialogue Chine-France (2024), http://www.dialoguechinefrance.com/soci/202411/t20241120_800384643.html

29. Cette initiative inaugure la diplomatie des villes chinoises et constitue l'un des premiers instruments de la réouverture internationale de la Chine après la normalisation des relations sino-japonaises. Voir [Gouvernement municipal Tianjin](#)

30. Huit nouveaux partenariats dont deux avec la République de Corée et un respectivement avec la Mongolie, le Chili, la Grèce, le Cambodge, le Laos et le Népal : voir [Dialogue Chine-France](#) (2024).

sciences de Nairobi dans le domaine des semences ; **Guangdong** entretient un partenariat économique et technologique avec la province de l'Ontario (Canada) ; et **Sichuan** a signé avec la région Île-de-France un accord de coopération culturelle et d'innovation.

Pour les partenaires africains, cette dynamique est déterminante : interagir avec une province chinoise revient à traiter avec un acteur disposant d'une réelle capacité d'initiative, de marges opérationnelles substantielles et d'intérêts propres, à condition de savoir les identifier et les mobiliser correctement.

B. Modèles de spécialisation : quand les provinces deviennent des hubs

La montée en puissance des provinces chinoises sur la scène internationale ne relève pas d'un processus aléatoire. Elle s'inscrit dans une stratégie nationale fondée sur la valorisation des avantages comparatifs de chaque territoire. Dans les documents officiels, les dirigeants chinois insistent régulièrement sur la nécessité pour chaque province de « *mettre en valeur ses avantages locaux* ». ³¹ Cette approche permet de concilier une vision stratégique centralisée avec une mise en œuvre décentralisée, où les provinces sont encouragées à développer des spécialisations sectorielles correspondant à leurs atouts propres.

Le **Xinjiang** constitue l'exemple le plus marquant de cette logique. Région autonome frontalière partageant des frontières avec le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan, elle occupe une place centrale dans la politique chinoise à l'égard de l'Asie centrale. Depuis la dissolution de l'Union soviétique en 1991, les échanges de la Chine avec les cinq républiques d'Asie centrale ont connu une croissance rapide. ³² Quasi inexistants au début des années 1990, ils ont dépassé (45 milliards USD) en 2014 avant de reculer à environ (33 milliards) en 2015 sous l'effet de la baisse des prix des matières premières. ³³

Le Xinjiang est ainsi devenu un maillon essentiel des corridors terrestres de la BRI pour le désenclavement des provinces intérieures de l'Ouest. Le *Corridor économique Chine-Pakistan (CPEC)* ouvre un accès stratégique à l'océan Indien via le port de Gwadar ; le *Corridor économique Chine-Asie centrale-Asie occidentale* relie l'ouest chinois (Kashgar) aux marchés du Moyen-Orient ; tandis que le *corridor ferroviaire Chine-Europe* transite par Khorgos, devenue l'une des principales plateformes logistiques eurasiatiques et 1^{ère} zone de libre-échange transfrontalière sino-kazakh mise en service en 2012. ³⁴ La création de la zone pilote de libre-échange du Xinjiang, en 2023, renforce l'intégration de la province dans la stratégie de **double circulation** nationale et internationale, soutient l'ouverture vers l'Ouest, stimule l'innovation et contribue à faire de la région un corridor stratégique reliant l'Asie et l'Europe. ³⁵

Cette logique de spécialisation provinciale dépasse le seul cas du Xinjiang. **Macao** s'est imposée comme la plateforme privilégiée de la Chine vers l'espace lusophone. Grâce au *Forum de coopération économique et commerciale* entre Pékin et les pays lusophones,

31. Sur la formule « *tirer parti des atouts locaux* » et la stratégie de spécialisation provinciale : [Karuna Nandkumar](#) (2025), « *Diplomacy at the Periphery: How the PRC's Border Provinces Shape Neighborhood Engagement* », *National Bureau of Asian Research*.

32. Malika Tukmadiyeva (2013), « *Xinjiang in China's Foreign Policy toward Central Asia* », *Connections: The Quarterly Journal*, [JSTOR](#), Vol. 12, No. 3, pp. 87-108.

33. La Chine est ainsi devenue le principal partenaire commercial de plusieurs États de la région : « *Between Russia and China : Central Asia in Greater Eurasia* ». (March 2021). *Journal of Eurasian Studies*, [ResearchGate](#).

34. Les corridors BRI traversant le Xinjiang, « *China on the Edge: China's Border Provinces and Chinese Security Policy* », [ResearchGate](#).

35. « *Au carrefour de la nouvelle Route de la soie : le Xinjiang, vitrine de la modernisation chinoise* ». [Chine info](#). (2025, November 3).

Macao sert d'interface institutionnelle avec l'Angola, le Cap-Vert, le Mozambique, la Guinée-Bissau, São Tomé-et-Príncipe et le Brésil.³⁶ **Hong Kong** demeure, malgré les évolutions politiques (post-2020), la principale porte d'entrée financière de la Chine vers les marchés internationaux, première place de cotation des entreprises chinoises à l'international, hub du renminbi offshore et plateforme d'arbitrage juridique selon le droit commun.

Le **Fujian** illustre une autre forme de spécialisation fondée sur l'histoire et les réseaux diasporiques. Héritière d'une longue tradition maritime, la province entretient des liens anciens avec le monde arabe et l'Asie du Sud-Est.³⁷ La ville de **Quanzhou**, premier port d'export au 13^e siècle³⁸, constitue encore un symbole de cette ouverture historique. Cette vocation internationale se traduit désormais par une forte implication dans l'économie numérique et les échanges technologiques. En 2025, la ville de **Xiamen** accueillait ainsi le *Forum sur le développement et la coopération internet Chine-Afrique*.

La province du **Zhejiang** s'est, quant à elle, affirmée comme l'un des principaux hubs commerciaux de la Chine vers les marchés émergents. La ville d'**Yiwu** est réputée pour abriter le plus grand marché mondial de produits manufacturés légers, le **Yiwu International Trade Market**, constitue un point de passage essentiel pour les échanges avec l'Afrique et le Moyen-Orient.³⁹ La ville accueille également une importante communauté d'entrepreneurs et de commerçants africains, ce qui fait d'elle l'un des principaux pôles d'ancrage des réseaux commerciaux sino-africains en Chine.⁴⁰

D'autres provinces se sont spécialisées dans des **espaces régionaux spécifiques**. Le **Yunnan** et le **Guangxi** constituent les portes d'entrée de la Chine vers l'Asie du Sud-Est à travers le *Greater Mekong Subregion* et les mécanismes de coopération *Chine-ASEAN*. **Hainan**, dotée du statut de zone de libre-échange depuis 2018, se positionne comme hub régional vers les marchés d'Asie du Sud et du Pacifique. Le **Guangdong**, grâce à la *Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao* et à ses grands ports de Guangzhou, Shenzhen et Hong Kong, demeure le cœur logistique maritime et industriel de l'économie chinoise ouverte sur le monde.

Le cas du **Hunan** mérite une attention particulière. **Province intérieure** dépourvue d'accès maritime et longtemps considérée comme périphérique dans les échanges internationaux, elle est devenue en moins de deux décennies l'un des principaux hubs de la coopération sino-africaine. Son ascension démontre que la spécialisation des provinces chinoises ne repose plus uniquement sur des avantages géographiques, mais également sur des choix stratégiques, des politiques publiques ciblées et une capacité à s'insérer dans les priorités nationales. À cet égard, le Hunan représente l'exemple le plus abouti d'une province de l'intérieur ayant réussi à se positionner comme acteur de référence en Afrique.

36. [Forum de coopération économique et commerciale Chine-Pays lusophones](#).

37. Sur le Fujian et la Route de la Soie maritime, voir [Chinese Paradiplomacy at the Peripheries](#)

38. La ville connue sous le nom de **Zayton** dans des textes arabes et occidentaux du Xe au XIV^e siècle, est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour son rôle dans l'histoire du commerce maritime. <https://whc.unesco.org/fr/list/1561>

39. Elle est souvent présentée comme le plus grand marché mondial de petits produits manufacturés (small commodities).

40. Si **Guangzhou** demeure le principal pôle de concentration des communautés africaines en Chine (*capitale de la province du Guangdong, dans le sud de la Chine, province importante dans les échanges avec l'Afrique et le commerce international*), **Yiwu** s'est imposée comme l'un des plus importants centres africains du pays pour les activités commerciales.

C. L'essor des provinces intérieures depuis la BRI

Depuis le lancement de la BRI, l'internationalisation des provinces de l'intérieur, et leur participation croissante à la coopération économique internationale constituent la dynamique la plus structurante et cependant la moins étudiée. Pendant longtemps, la littérature académique s'est intéressée principalement aux provinces **côtières** (Zhejiang, Guangdong), dont l'ouverture internationale a été un moteur essentiel de la croissance chinoise depuis les réformes de 1978, ainsi qu'aux régions **frontalières** (Yunnan, Guangxi) bénéficiant d'avantages géographiques naturels et de fonctions de passerelles vers les pays voisins.⁴¹ Pourtant, les provinces **enclavées** ont longtemps été considérées comme des acteurs secondaires des relations économiques internationales. L'implication de ces provinces apparaît aujourd'hui comme une transformation majeure : moins attractives pour les investissements des pays développés, elles ont réorienté leur stratégie vers les marchés des pays en développement, notamment en Afrique et en Asie.

Lancée en 2013, la BRI a profondément modifié cette situation.⁴² En cherchant à désenclaver les régions de l'intérieur et à rééquilibrer le développement territorial chinois, elle a offert à ces provinces de nouvelles opportunités d'insertion dans les flux mondiaux. Plusieurs d'entre elles ont ainsi développé des stratégies internationales ambitieuses. **Chongqing** a joué un rôle pionnier dans la création du corridor ferroviaire Chine-Europe (*China Railway Express*), contribuant à la mise en place de liaisons directes entre l'intérieur de la Chine et les marchés européens, réduisant la dépendance aux ports du littoral. Le **Sichuan** a, pour sa part, multiplié les partenariats agricoles, industriels et technologiques en Afrique de l'Est, notamment en Éthiopie, portés par des entreprises et institutions provinciales.⁴³ Le **Henan**, à travers la plateforme logistique de Zhengzhou, s'est imposé comme un hub majeur de fret aérien reliant la Chine à l'Europe, à l'Asie centrale, et au Moyen-Orient et progressivement à l'Afrique.⁴⁴

Cette dynamique s'explique également par les logiques de concurrence qui structurent les relations entre gouvernements locaux. Il est plus difficile pour les provinces enclavées d'obtenir une faveur politique centrale comparativement aux provinces côtières ou frontalières. Elles disposent généralement de moins d'atouts géographiques que les provinces **côtières** ou **frontalières** pour attirer les investissements et capter l'attention du pouvoir central. Cette situation contribue à faire émerger des priorités parfois distinctes entre le niveau central et les autorités locales. Alors que Pékin articule son action extérieure autour d'objectifs à la fois économiques et géopolitiques, les provinces s'intéressent aux retombées économiques immédiates : développement des exportations, recettes fiscales, création d'emplois et ouverture internationale.

C'est dans ce contexte que le cas du **Hunan** tire l'importance dont il bénéficie. Province enclavée, elle est parvenue, en une décennie, à s'imposer comme le principal hub de la coopération sino-africaine. L'expérience Hunan démontre qu'en Chine, les avantages

41. Sur les provinces intérieures dans la coopération économique internationale : [Xie, Jing. \(2025\)](#), op. cit., [Xiaojing Ye. \(2024\)](#). "A Comparative case study of Zhejiang and Yunnan provinces". *Journal of Contemporary China*, 34(151), 43–60. [Liu Tianyang et Song Yao \(2020\)](#), « *Chinese Paradiplomacy: A Theoretical Review* », SAGE Open. Pour une revue théorique générale, voir [Brian Hocking](#), "Localizing Foreign Policy: Non-Central Governments and Multilayered Diplomacy", Palgrave Macmillan, 1993.

42. Sur le rôle des provinces (Chongqing, Sichuan, Henan) dans la formulation ascendante de la BRI, voir [Dominik Mierzejewski](#), (2021), « *China's Provinces and the Belt and Road Initiative* », (China Policy Series).

43. [Shi, X., & Hoebink, P. \(2019\)](#). "From Chengdu to Kampala: The role of subnational actors in China's foreign aid". *Journal of Contemporary China*, 29(121), 125–140. [PM Abiy Ahmed visits Green City of Chengdu in Sichuan Province of China](#). (2023). ENA

44. Sur le hub de fret de Zhengzhou (Henan): [Karuna Nandkumar](#), (2025), op. cit. Voir [Jing Xie](#) "How Do Chinese Local Governments Persuade the Central Government", Tandfonline 2025.

géographiques ne constituent plus la seule variable. Une province de l'intérieur peut désormais devenir un acteur international de premier plan et surpasser des provinces côtières mieux positionnées lorsqu'elle parvient à aligner ses capacités industrielles locales (agriculture, industrie lourde), et priorités de développement sur *les besoins africains* et les objectifs stratégiques définis par le gouvernement central.⁴⁵ À cet égard, le Hunan illustre l'émergence d'un nouveau modèle de développement territorial dans lequel les provinces enclavées utilisent la coopération internationale comme levier de transformation économique et de promotion politique.

Cette spécialisation sectorielle et géographique prend une dimension tangible en Afrique. Après avoir cartographié l'architecture institutionnelle de la para-diplomatie et les différentes formes de spécialisation provinciale, le chapitre suivant examine l'engagement concret des provinces chinoises sur le terrain africain à travers deux modèles emblématiques (*Hunan et Zhejiang*), ainsi que le cas spécifique du Maroc.⁴⁶

CHAPITRE 3 – L'ENGAGEMENT DES PROVINCES CHINOISES EN AFRIQUE

L'engagement de la Chine en Afrique n'est plus le fait du seul gouvernement central. Les provinces chinoises y jouent un rôle croissant, agissant à travers cinq canaux principaux : le commerce bilatéral, la construction de projets, l'investissement direct, la coopération technique et les échanges intergouvernementaux. Cartographier cet engagement suppose d'identifier quelles sont les provinces actives et dans quels secteurs, quels mécanismes institutionnels — jumelages, zones pilotes, expositions, et comment les intérêts locaux s'articulent-ils avec les priorités centrales. Les partenariats de la Chine avec des pays africains sont de plus en plus pilotés par des provinces. Le **Hunan**, le **Zhejiang**, le Hebei⁴⁷, le Guangdong, et le Jiangxi, en sont des exemples.

A. Le modèle Hunan : d'une province enclavée à un hub sino-africain

Le **Hunan** incarne la transformation la plus spectaculaire de la para-diplomatie provinciale chinoise en Afrique. Province agricole enclavée sans accès maritime, classée au 22^e rang national pour le commerce extérieur en 2013, elle a entrepris une transformation remarquable depuis 2015, et est parvenue en une décennie à s'imposer comme le principal hub de la coopération sino-africaine en 2025, couvrant plusieurs domaines : parcs agricoles, parcs industriels, coopération financière et plateformes de commerce électronique. **Deux jalons ont structuré cette ascension.** En 2019, le Hunan a obtenu les droits d'accueil permanent de l'*Exposition économique et commerciale Chine-Afrique (CAETE)* à Changsha, la capitale provinciale. Cette exposition, premier mécanisme national dédié à la coopération économique sino-africaine, se tient tous les deux ans : lors des trois premières éditions, l'exposition a facilité la signature de 336 accords de projets totalisant 53,32 milliards de yuans⁴⁸. En 2024, la province a obtenu le soutien politique pour établir la **Zone pilote de coopération économique et commerciale** approfondie Chine-Afrique

45. Sur les droits d'accueil de la CAETE et la Zone pilote 2024, voir [China Global South Project \(2025\)](#).

46. Chen Zhimin et Jian Junbo (2009), op. cit., pp. 10-19 (section « The Engagement of Chinese Provinces in Africa »).

47. [Zhen, H. \(2023\)](#). « La province chinoise du Hebei et l'Afrique ». *Projet Afrique Chine*. [Neema, \(2022\)](#). « La province du Hunan est en passe de devenir une plaque tournante majeure du commerce et de la logistique Chine-Afrique ». *Projet Afrique Chine*.

48. <https://english.news.cn/20250603/24f46360b8ed45d1bea2b7f15919efa9/c.html>

renforçant son rôle de plateforme d'échanges avec le continent — la première plateforme de ce type dédiée à l'Afrique en dehors des provinces côtières.⁴⁹

L'infrastructure logistique du Hunan est devenue multimodale : une ligne de fret aérienne reliant **Changsha à Addis-Abeba**, inaugurée en 2022 par Ethiopian Airlines avec un trafic annuel estimé à 17 000 tonnes⁵⁰ ; des voies vertes douanières pour les importations agricoles africaines ; un centre de commerce du cacao ; un centre de change transfrontalier ; et un **système de troc** innovant, dont la première commande a été réalisée en juillet 2021 avec un groupe sud-africain (pamplemousse rouge contre matériaux de construction). En 2024, le troc avec l'Afrique concerne 11 pays, avec 338 transactions réalisées, pour un montant total de 346 millions de yuans.⁵¹ En février 2025, le gouvernement provincial a publié un **plan en onze points** pour consolider les liens commerciaux avec l'Afrique.⁵²

Le commerce Hunan-Afrique a enregistré une croissance annuelle moyenne de 23,1 % entre 2021 et 2024, plaçant la province au 1^{er} rang des entités du centre et de l'ouest de la Chine, et au 8^{ème} rang national en matière d'échanges avec l'Afrique.⁵³ Le Hunan, qui entretient des relations commerciales avec la quasi-totalité des pays et régions d'Afrique⁵⁴, a établi **13 jumelages** officiels ville/province avec des pays africains et a formé près de 3 000 étudiants issus d'une quarantaine de pays africains.⁵⁵ À ce jour, le Hunan compte **111 jumelages** internationaux : 32 au niveau provincial, 66 au niveau municipal et 13 au niveau de district ; puis **22 relations d'amitié avec des régions africaines**.⁵⁶ La consécration diplomatique est venue en juin 2025, lorsque Changsha a accueilli la *réunion ministérielle FOCAC* de suivi du Sommet de Pékin 2024 —une décision symbolique d'une portée considérable pour une province intérieure.⁵⁷

Le modèle Hunan démontre qu'une province sans avantage géographique particulier peut s'imposer comme acteur majeur de la coopération sino-africaine en : alignant ses industries locales sur les besoins africains ; s'imposant comme gestionnaire d'une plateforme institutionnelle centrale ; développant des instruments commerciaux innovants (troc, voies vertes) ; et inscrivant la démarche dans une logique de valeur ajoutée plutôt que d'extraction. Ce modèle constitue une alternative crédible au « **modèle anglais** » fondé sur les infrastructures lourdes contre des ressources naturelles.

B. Le modèle Zhejiang et autres provinces actives

Le **Zhejiang** représente l'autre pôle de la para-diplomatie provinciale chinoise en Afrique : celui des provinces côtières dont le commerce international est le principal moteur de développement. En 2020, ses échanges avec des pays du continent africain atteignaient 235,7 milliards de yuans, soit 18,2 % du total national. En 2022, lors du Forum économique

49. Sur la Zone pilote : Portail officiel du Gouvernement populaire de la province du Hunan, [communiqué officiel](#), 2024. Voir Johnston, L. (2026). The 'Hunan Model'. *South African Journal of International Affairs*, 33(1), 71–98.

50. Sur la ligne cargo Changsha-Addis-Abeba, [Neema, \(2022\)](#), op. cit., *Projet Afrique Chine*. Voir [Belt and Road Portal yidaiyilu](#)

51. *Hunan Daily*, 2021. « Première opération pilote de troc transfrontalier du Hunan », [Hunan Online \(Voc.com.cn\) – article original](#). Voir [Hunan Provincial Government – CAETE achievements](#) & "Venturing into Morocco: CAETE "Goes Global" Again », [Hunan Gov](#)

52. Sur le système de troc et le plan en 11 points : [China Global South Project \(2025\)](#). Voir [Hunan Provincial Government](#)

53. [Hunan Provincial Government](#) « *Hunan's Trade with Africa Hits 55.67 Bln CNY* », 23 janvier 2024

54. https://eng.hunan.gov.cn/hneng/News/Localnews/202409/t20240903_33445664.html

55. <https://eng.yidaiyilu.gov.cn/p/0FMV7OL3.html> voir [Gouvernement provincial du Hunan](#)

56. Hunan. <https://hb.jicwb.com/h/106421/20250613/931655.html>

57. Sur la réunion ministérielle FOCAC de Changsha (juin 2025) : [Ministry of Foreign Affairs of China \(2025\)](#).

et commercial Chine-Afrique à Jinhua, la province a signé 26 accords avec des pays africains pour un montant de près de 58 milliards de yuans.⁵⁸ La province abrite le siège d'Alibaba à Hangzhou, et joue un rôle structurant dans la diffusion de modèles de coopération numérique avec l'Afrique. L'initiative **eWTP** (Electronic World Trade Platform), portée par Alibaba, a contribué à l'intégration des PME africaines dans le commerce électronique mondial. Le Rwanda est devenu, en 2018, le premier hub africain de l'eWTP, suivi par l'Éthiopie, en 2019, facilitant l'accès des entreprises africaines aux plateformes numériques, à la logistique et aux services de e-commerce.⁵⁹

La ville d'**Yiwu** s'est imposée comme un centre névralgique des échanges sino-africains et un important pôle de la diaspora africaine. Centre reconnu pour le commerce des petits produits manufacturés, Yiwu accueille chaque année un nombre important d'hommes d'affaires africains. Selon les autorités municipales, près de 100 000 ressortissants africains séjournent en Chine chaque année pour y exercer des activités commerciales, tandis que plus de 2 500 autres sont installés de manière permanente à Yiwu, faisant de la ville l'un des principaux points d'ancrage des réseaux commerciaux africains en Chine.⁶⁰

Le **Zhejiang** joue également un rôle central dans la transformation des ressources stratégiques africaines : une partie du cobalt extrait en République démocratique du Congo, indispensable à la fabrication des batteries pour véhicules électriques, est exploitée, raffinée ou transformée par des entreprises originaires de cette province, à l'image de Zhejiang Huayou Cobalt.⁶¹

Pour sa part, le **Guangdong** brille par sa position dominante dans les domaines de la logistique maritime et les projets d'infrastructure à travers ses ports (Guangzhou, Shenzhen). **Hebei** illustre un modèle trifocal : coopération agricole (semences résistantes à la sécheresse testées en Éthiopie, Ouganda, Nigeria, Namibie et Soudan) via l'Association des semences du Hebei et l'Académie africaine des sciences de Nairobi ; formation militaire (le Collège de commandement de l'armée de Shijiazhuang, parfois surnommé le « *West Point chinois* », qui forme de nombreux officiers africains). Le nom de **Jiangxi** renvoie au secteur de la construction et des travaux publics dont la province s'est fait une spécialité à travers des regroupements d'entreprises (*baotuan chuhai*, « aller à l'étranger en groupe »), permettant à des groupes de PME provinciales de mutualiser leurs ressources pour pénétrer les marchés africains.⁶²

Cette diversité d'acteurs provinciaux crée ce que certains analystes qualifient d'« *autoritarisme fragmenté* » un système centralisé dans ses orientations stratégiques, mais décentralisé dans son exécution.⁶³ Elle se traduit par une présence chinoise remarquée en Afrique, résiliente et difficile à cartographier — mais aussi ouverte à la négociation différenciée de la part des partenaires africains qui sauront en identifier les leviers.

58. https://regional.chinadaily.com.cn/ezhejiang/jinhua/2022-11/25/c_834345.htm voir [Belt and Road Studies Network](#)

59. [Alibaba Group](#), Rwanda becomes first African country to launch eWTP hub, 31 octobre 2018.

60. « Business only - why are most African businessmen in Yiwu young men? » (2022). MIDEQ. Sur Yiwu comme hub africain, <https://www.chine-magazine.com/yiwu-un-carrefour-du-commerce-entre-la-chine-et-lafrique/>

61. Elle abrite [Zhejiang Huayou Cobalt](#), l'un des plus grands acteurs mondiaux du cobalt, qui opère également au Zimbabwe. Sur le Zhejiang en Afrique, voir [South China Morning Post & Chinese provinces boost China-Africa economic, trade cooperation](#).

62. Sur l'engagement du Hebei en Afrique (semences, formation militaire, facilitation PME), voir [South China Morning Post \(2023\)](#). Sur le « *baotuan chuhai* » du Jiangxi, [Charlotte Lenz \(2023\)](#) op. cit.

63. Sur le concept d'« autoritarisme fragmenté » voir [Taylor, M., & Garlick, J. \(2024\)](#). « 'Flexible' versus 'fragmented' authoritarianism: evidence from Chinese foreign policy during the Xi Jinping era ». *Australian Journal of International Affairs*, 79(2), 189–208.

C. Le Maroc et les provinces chinoises : des échanges à structurer

Si les relations sino-marocaines ont longtemps été structurées principalement au niveau étatique, elles connaissent aujourd'hui une dynamique de territorialisation croissante, portée par l'implication grandissante des provinces chinoises et des collectivités territoriales marocaines. Cette évolution ouvre de nouvelles perspectives pour une coopération multi-niveaux susceptible de renforcer l'ancrage économique et institutionnel du partenariat stratégique entre Rabat et Pékin.

Le Maroc occupe une position singulière dans l'architecture de la coopération sino-africaine. Il figure parmi les premiers pays africains à avoir signé, en 2016, un partenariat stratégique avec la Chine, avant d'adhérer à l'Initiative « *Ceinture et Route* » en 2017. Ce rapprochement s'est consolidé en 2022 avec la signature d'un plan de mise en œuvre conjoint de la BRI, faisant du Royaume le premier pays du Maghreb à adhérer officiellement à l'Initiative. Doté d'infrastructures logistiques de premier plan, notamment les complexes portuaires de Tanger Med et de Nador West Med, le Royaume s'est imposé comme un hub régional pour les échanges entre l'Europe et l'Afrique. Cette position géostratégique en fait un interlocuteur privilégié pour les provinces chinoises désireuses de diversifier leurs points d'entrée sur le continent africain. Cette attractivité croissante du Maroc se traduit également par le renforcement des échanges humains, économiques et institutionnels entre les deux pays. L'organisation, à Casablanca, en 2026, de la 1^{ière} édition africaine de l'*Exposition économique et commerciale Chine-Afrique (CAETE)*⁶⁴ témoigne de la place croissante qu'occupe le Maroc dans la stratégie économique chinoise en Afrique. Casablanca et Shanghai sont devenues villes jumelées en 1986.⁶⁵ Depuis janvier 2025, une nouvelle liaison aérienne opérée par *Shanghai Airlines* relie Shanghai à Casablanca via Marseille, renforçant ainsi la connectivité aérienne entre les deux pays. En parallèle, *Royal Air Maroc* a relancé sa desserte *Casablanca-Pékin*, contribuant à la reprise des flux touristiques, économiques et humains directs entre les deux pays.

Au-delà de ces échanges, la coopération sino-marocaine connaît une territorialisation progressive. Celle-ci se traduit par la multiplication des jumelages et des accords de coopération entre collectivités locales. Fès entretient ainsi des relations de coopération avec **Chengdu**⁶⁶, capitale de la province du **Sichuan**, depuis la signature d'une convention en mai 2016, tandis qu'**Essaouira** est liée à **Changshu** depuis 2012 et à **Shengzhou**⁶⁷ (Zhejiang) à travers un accord de coopération signé en 2020. **Marrakech** et **Suzhou** ont officialisé en 2022 l'établissement d'un lien de jumelage fondé sur une coopération engagée dès 2012 dans les domaines du tourisme, de la culture, de l'agriculture et de la santé.⁶⁸ **Chefchaouen** est, quant à elle, jumelée à **Kunming** depuis 1985, partenariat souvent présenté comme un modèle de continuité des échanges culturels et humains entre collectivités locales chinoises et marocaines. Chefchaouen demeure par ailleurs la seule ville africaine jumelée avec Kunming, ce qui confère à cette relation une portée symbolique au sein du réseau international de la métropole du **Yunnan**.⁶⁹

64. « Maroc : Première exposition économique et commerciale Chine-Afrique arrive à Casablanca ». (2026). [Projet Afrique Chine](#).

65. Lancement prochain de la liaison Shanghai-Casablanca. [Shanghai government](#) (2024).

66. Sur le jumelage Fès-Chengdu (Sichuan) : [Le Site Info](#).

67. Sur le jumelage Essaouira-Shengzhou (Zhejiang) : [MAP Express](#).

68. [Suzhou](#), Marrakech become sister cities. (2022). Cela fait de Marrakech la [58e ville jumelée](#) internationale de Suzhou. Parmi les 58 villes jumelées, 23 sont au niveau municipal, soit le plus grand nombre parmi les villes de niveau préfectoral en Chine.

69. [Kunming Municipal Government](#), « Kunming and Morocco's Chefchaouen : sister cities for 37 years », octobre 2022 ; Les échanges culturels sont intensifiés, et, grâce au tourisme, les habitants de Kunming ont acquis une bonne connaissance de Chefchaouen.

Cette coopération décentralisée s'est considérablement renforcée au cours des dernières années. Elle a connu une accélération notable, notamment à l'occasion du *Forum d'amitié sino-marocain* organisé à Agadir en 2018. À cette occasion, onze protocoles d'entente ont été signés entre des régions, provinces et villes des deux pays. Le Conseil régional de Souss-Massa a notamment conclu un accord de jumelage avec la province du **Shanxi** (*située au nord de la Chine*) ainsi qu'un partenariat avec l'Association Ningxia pour l'amitié avec les pays étrangers. Les communes de Taroudant, Tiznit, Tata, Aït Melloul, Fom El Hssen et Agadir ont, pour leur part, établi des partenariats avec les villes chinoises de Datong, Zhangjiajie, Dalian, Wuxi, Yangzhou et Nanjing.⁷⁰ De même, les préfectures et provinces d'Inezgane-Aït Melloul, Taroudant et Tata ont scellé des partenariats avec les provinces de l'**Anhui**, du **Hunan** et du **Guizhou**.⁷¹

Cette dynamique de rapprochement territorial continue de s'élargir. En 2024, un mémorandum d'entente a été signé entre la région Casablanca-Settat et la province du **Sichuan** afin de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines.⁷² En 2025, l'ambassade de Chine au Maroc recensait **13 paires de villes** sino-marocaines jumelées, révélant l'existence d'un réseau dense de coopération décentralisée que les analyses classiques des relations bilatérales ne font pas ressortir.⁷³ Ces initiatives témoignent de l'émergence d'une diplomatie territoriale susceptible de compléter, voire enrichir, les mécanismes traditionnels de coopération entre les deux pays.

Au-delà du cadre institutionnel, cette territorialisation se traduit également par une diversification des interactions économiques entre provinces chinoises et acteurs marocains. Celles-ci couvrent désormais plusieurs secteurs stratégiques de l'économie marocaine. Dans la filière des batteries et de la mobilité électrique, la province de l'**Anhui** est représentée par le groupe Gotion High-Tech⁷⁴, qui a annoncé en juin 2024 un investissement initial de 1,3 milliard de dollars pour la construction d'une gigafactory de batteries électriques au Maroc.⁷⁵ La province du **Zhejiang** est également active à travers les projets annoncés par Hailiang et Shinzoom dans la fabrication de composants destinés aux batteries et véhicules électriques. Elle entretient parallèlement des liens commerciaux étroits avec le Maroc via l'écosystème commercial de **Yiwu** et ses plateformes de commerce électronique, qui attirent chaque année de nombreux importateurs marocains⁷⁶, tandis que plusieurs entreprises du Zhejiang ont investi dans les zones industrielles marocaines, notamment dans le textile.⁷⁷

De son côté, la province de **Guangdong** développe des relations avec les zones industrielles de la région de Tanger, notamment dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile, et de l'assemblage industriel, domaines dans lesquels le Maroc a développé des écosystèmes compétitifs.⁷⁸ Cet intérêt se confirme à travers l'investissement annoncé en 2026 par le groupe *Guangdong Haomei New Materials*, basé à **Shenzhen**, qui prévoit d'investir près

70. [Communiqué de presse](#) sur la coopération décentralisée Maroc-Chine, 2^{ème} édition du « Forum d'Amitié Maroc-Chinoise » 2018.

71. « Le Maroc et la Chine donnent à Agadir une nouvelle impulsion à leur coopération décentralisée ». [Le Matin](#) (2018, March 27).

72. <https://ledesk.ma/encontinu/la-region-de-casablanca-settat-sallie-a-la-province-chinoise-du-sichuan/>

73. [Interview écrite](#) de Mme YU Jingsong, Ambassadeur de Chine au Maroc au journal marocain l'Économiste. (2025).

74. Sur Hailiang Shinzoom (Zhejiang) au Maroc (mai 2024) : [Reuters — Hailiang Shinzoom](#).

75. [Morocco Ministry of Investment](#) / Anhui provincial cooperation meeting, 2024. Sur la gigafactory Gotion High-Tech: [Reuters](#).

76. [Zhejiang provincial trade reports](#); China-Yiwu commerce data on Africa trade flows (MOFCOM, diverses publications).

77. Voir Business matchmaking event between Morocco, China held in Casablanca: [Conseil d'État chinois \(mai 2024\)](#). En 2024, plusieurs entreprises chinoises du secteur textile se sont implantées dans différentes régions du Maroc. [Le Desk](#) (2024)

78. Guangdong & Shenzhen industrial cooperation reports with Tanger Med zones; Maroc Export / AMDIE sectoral reports.

de 691 millions de dirhams dans une usine de profilés d'aluminium à Tanger Tech. Destiné notamment à approvisionner les filières automobiles et des véhicules électriques, ce projet illustre l'attractivité croissante des écosystèmes industriels du nord du Maroc pour les entreprises manufacturières du sud de la Chine.⁷⁹

Les interactions sino-marocaines concernent également les infrastructures et la logistique. La province du **Sichuan** a signé un mémorandum d'entente avec la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, tandis que la ville de **Chengdu** cherche à développer un corridor commercial direct avec Tanger, ouvrant la voie à de nouvelles formes de connectivité entre l'intérieur de la Chine et l'Afrique via le Maroc.⁸⁰

D'autres secteurs présentent également un potentiel important, notamment celui des phosphates, secteur dans lequel le Maroc et la Chine disposent d'avantages comparatifs. Comme le souligne Fathallah Oualalou, « *les phosphates sont aujourd'hui une affaire qui concerne avant tout deux pays : le Maroc, premier en réserves et en exportation, et la Chine, premier en production et deuxième en réserves* »⁸¹, les deux pays disposent d'atouts complémentaires susceptibles de soutenir un partenariat agroalimentaire tourné vers l'Afrique. En Chine, les principaux pôles de l'industrie phosphatée se concentrent dans les provinces du **Hubei**, **Yunnan**, **Guizhou** et du **Sichuan**, qui regroupent l'essentiel des réserves nationales ainsi que d'importantes capacités de transformation chimique. Le **Hubei** occupe une position prépondérante, notamment autour de la ville de Yichang, considérée comme l'un des principaux centres de l'industrie du phosphore. D'autres provinces, notamment le **Shandong** et le **Henan**, jouent un rôle important dans la production d'engrais phosphatés et la transformation chimique. Dans cette perspective, ces provinces pourraient constituer des partenaires stratégiques pour le secteur marocain des phosphates.⁸² Le **Hunan** dispose, pour sa part, d'expertise reconnue dans le domaine de l'agriculture, ouvrant la voie à des coopérations renforcées en matière de sécurité alimentaire et d'innovation agricole.

Cette diversification des partenariats fait ressortir la nécessité pour le Maroc d'adopter une approche plus ciblée vis-à-vis des provinces chinoises. L'identification des territoires chinois les plus pertinents pour chacun des écosystèmes industriels marocains permettrait de faire évoluer les relations sino-marocaines d'une logique essentiellement interétatique vers une *coopération multi-niveaux* potentiellement plus structurante pour le développement régional. Cette réflexion intervient à un moment charnière des relations bilatérales entre les deux pays. En 2026, le Maroc et la Chine célèbrent le 10^{ème} anniversaire de leur partenariat stratégique, conclu lors de la visite d'État de *SM le Roi Mohammed VI* en Chine, en 2016. Une échéance qui offre l'opportunité de repenser les modalités d'approfondissement de la coopération bilatérale, notamment à travers une implication accrue des collectivités territoriales, des provinces et des acteurs économiques des deux pays.

En plus de la dimension économique, la consolidation des liens entre collectivités territoriales marocaines et provinces chinoises pourrait permettre de renforcer les échanges humains, académiques, culturels et technologiques. L'élargissement des jumelages, la création de plateformes de dialogue entre régions, et le développement de programmes conjoints de formation et d'innovation constitueraient des instruments pertinents pour donner

79. <https://ledesk.ma/2026/04/26/le-chinois-haomei-engage-691-mdh-dans-une-usine-de-profilés-daluminium-a-tanger-tech/>

80. Sichuan provincial government memorandum with Tanger-Tétouan-Al Hoceima; [Chengdu municipal](#) trade corridor initiatives. Sur le corridor Chengdu-Tanger et le MoU Tanger-Tétouan-Al Hoceima : [Hespress \(2024\)](#). Voir [\(Medias24\)](#) et [\(china Daily\)](#)

81. Fathallah Oualalou, "Chine-Maroc-Afrique: Un partenariat agroalimentaire novateur", Policy Paper, PP-17/10, Policy Center for the New South, octobre 2017. <https://www.policycenter.ma/sites/default/files/OCPPC-PP1710.pdf>

82. Zhao, Y., & Rogers, S. (2024). "Tracing China's agrochemical complex". World Development, P.10. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2024.106675> (PDF)

plus d'épaisseur au partenariat stratégique sino-marocain. La complémentarité entre la vocation du Maroc comme plateforme logistique africaine et les ambitions internationales des provinces ouvrent des perspectives inédites. Une coordination renforcée autour de l'axe *Casablanca-Changsha-Addis-Abeba* pourrait notamment favoriser l'émergence d'une infrastructure de connectivité trilatérale au service des chaînes de valeur industrielles et agroalimentaires.

CONCLUSION

La *para-diplomatie des provinces chinoises* en Afrique marque l'entrée dans une nouvelle phase des relations sino-africaines, caractérisée par une diversification des acteurs, une spécialisation accrue des instruments et une territorialisation croissante des partenariats. Elle reflète la capacité du système politique chinois à transformer la diversité de ses 33 *régions* en un levier stratégique de projection internationale, en articulant une vision centralisée avec une mise en œuvre décentralisée, sectoriellement spécialisée et compétitive.

Dans cette architecture, deux constats s'imposent. **1)** Les provinces constituent un prolongement et un complément à l'action de l'État chinois. Elles agissent simultanément comme *agents d'exécution* des orientations centrales, et *partenaires* opérationnels, co-construisant des projets avec les autorités centrales et, dans certains cas, comme *initiateurs* de politiques internationales, expérimentant des dispositifs susceptibles d'être repris à l'échelle nationale. Cette hybridation produit une diplomatie à géométrie variable, fondée sur la spécialisation territoriale et la différenciation des instruments. Pour les partenaires africains, cette évolution représente une opportunité majeure, permettant de dépasser une relation longtemps structurée autour d'interlocuteurs centraux uniques et d'accéder à une pluralité d'acteurs provinciaux disposant de ressources, de compétences et de priorités différenciées. L'intégration de cette dimension dans les stratégies de coopération apparaît désormais indispensable pour mieux appréhender les marges réelles de négociation et éviter une lecture uniforme de l'action chinoise en Afrique. **2)** La montée en puissance des provinces intérieures constitue l'un des phénomènes les plus structurants et les moins étudiés de l'engagement chinois en Afrique. Portées par la BRI, ces provinces, longtemps marginalisées, s'imposent comme de nouveaux pôles d'engagement extérieur. Le cas du Hunan traduit cette évolution : il démontre qu'une province enclavée peut devenir un hub sino-africain majeur grâce à des plateformes institutionnelles, des innovations logistiques et une spécialisation sectorielle orientée vers la création de valeur agro-industrielle et logistique, plutôt que vers l'extraction de ressources.

Cette *diversification d'acteurs* ouvre des perspectives aux pays africains, en permettant une segmentation plus fine des partenariats selon les avantages comparatifs de chaque province : agro-industrie et logistique avec le **Hunan**, e-commerce, commerce mondial et industrie légère avec le **Zhejiang**, coopération technique et agricole avec le **Hebei**, industrie lourde et logistique maritime avec le **Guangdong**, ou encore fertilisants et chimie agricole avec le **Shandong**. Toutefois, cette évolution comporte des défis liés à la multiplication des interlocuteurs, à la complexification des chaînes de décision, à la persistance des déséquilibres commerciaux sino-africains, ainsi qu'aux enjeux émergents de souveraineté numérique et de contrôle des données. Par ailleurs, les divergences d'intérêts pouvant exister entre les autorités centrales et certaines provinces peuvent offrir des marges de négociation supplémentaires aux partenaires africains.

Dans ce contexte, la connaissance fine de l'écosystème provincial chinois devient un impératif stratégique. *Les rapports des « Deux sessions » provinciales* constituent un outil de veille encore sous-exploité par les acteurs africains. En Parallèle, le développement d'une para-diplomatie africaine en miroir se révèle nécessaire. Cela implique d'encourager

les collectivités territoriales africaines à nouer des relations directes avec leurs homologues chinoises à travers des jumelages structurés, des partenariats sectoriels ciblés et une participation plus stratégique aux plateformes sino-africaines, notamment la CAETE, afin de mieux accéder aux opportunités offertes par les provinces chinoises.

Pour l'Afrique, l'enjeu est désormais de passer d'une posture réactive à une stratégie proactive, structurée et informée vis-à-vis de la présence chinoise. Les relations sino-africaines ne peuvent plus être pensées uniquement à l'échelle interétatique. Elles appellent une lecture multi-niveaux intégrant la dimension provinciale comme espace de négociation et d'opportunités.

Pour le Maroc, cette approche revêt une importance particulière. Sa position de hub logistique entre l'Europe et l'Afrique en fait un partenaire privilégié pour le développement d'une diplomatie territoriale différenciée avec la Chine. La consolidation des jumelages entre régions marocaines et provinces chinoises pourrait ainsi favoriser des coopérations ciblées dans l'agro-industrie avec le Hunan, le commerce électronique avec le Zhejiang, les phosphates et la chimie agricole avec le Shandong, ou encore les chaînes industrielles et logistiques avec le Sichuan et le Guangdong.

BIBLIOGRAPHIE

- Najah, Redouan (2025). « *Décryptage des Deux sessions du Parlement chinois* ». Policy Paper N. 14/25, PCNS.
- Tony Blair Institute (2025). *"Inside China's Two Sessions: What Provincial Reports Reveal"*.
- Chatham House (2021). *"Who decides China's foreign policy? Provincial-level governments"*.
- Chen Zhimin et Jian Junbo (2009). « *Chinese Provinces as Foreign Policy Actors in Africa* ». SAILA Paper No. 22.
- Xie (2025). *"How Do Inland Provinces Participate in China's International Economic Cooperation? A Case Study of Hunan's Approach to Africa"*. Asian Politics & Policy. Wiley.
- Ye, Xiaojing (2024). *"Diverse Patterns of Paradiplomacy by Chinese Local Governments: Zhejiang and Yunnan"*. Journal of Contemporary China, Vol. 34, No. 151.
- Lenz, Charlotte (2023). *"China's Provinces as Global Actors: Evidence from China-Africa Relations"*. LSE Ideas.
- Karuna Nandkumar (2025). « *Diplomacy at the Periphery: How the PRC's Border Provinces Shape Neighborhood Engagement* », National Bureau of Asian Research.
- Wong, Audrye (2018). *"More than Peripheral: How Provinces Influence China's Foreign Policy"*. The China Quarterly, Vol. 235.
- Tukmadiyeva, Malika (2013). *"Xinjiang in China's Foreign Policy toward Central Asia"*. Connections, Vol. 12, No. 3.
- Teets, Jessica C. (2024). *"China's Local Policymakers' Strategic Adaptation to Political Centralization"*. FPRI.
- Breslin, Shaun (2000). *"Decentralisation, Globalisation and China's Partial Re-engagement with the Global Economy"*. New Political Economy, Vol. 5, No. 2.
- Rabe, Wiebke. *"China's Provinces Go Global: Internationalization Under Guided Autonomy"*. Routledge.
- Mierzejewski, Dominik. *"China's Provinces and the Belt and Road Initiative"*. Brill.
- Li, Hongbin & Zhou, Li-An (2005). *"Political Turnover and Economic Performance"*. Journal of Public Economics, Vol. 89, No. 9-10.
- China Global South Project (2025). *"China's Hunan Province Unveils New Measures to Bolster Trade Ties with Africa"*.
- South China Morning Post (2022). *"From Zhejiang to Hunan, Chinese provinces are taking the reins of trade with Africa"*.
- Sperber, Nathan (2019). *L'État du Parti. Le Grand Continent*.
- NBR Strategic Space (2025). *Diplomacy at the Periphery*.
- Reuters (2024). *Gotion High-Tech — gigafactory EV batteries in Morocco (1,3 Md USD)*.
- Reuters (2024). *Hailiang Shinzoom to build auto battery plants in Morocco*.

À PROPOS DE L'AUTEUR

REDOUAN NAJAH



Redouan Najah est spécialiste des relations internationales au Policy Center for the New South. Ses domaines de recherche portent principalement sur le cyberspace, la cyberdéfense, la cybersécurité, les pays d'Afrique centrale et la Chine en Afrique. Redouan a rejoint l'équipe de recherche du Policy Center for the New South en 2019.

Il est titulaire d'un Master en Géopolitique et Relations Internationales de l'Université Caadi Ayaad, Marrakech, et d'une Licence en Economie et Gestion, de la Faculté Polydisciplinaire, Béni-Mellal, Maroc

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global. Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. [Lire plus](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

